

# ACALEX

- ■ AVOCATS
- ■ CONSEILS
- ■ ASSOCIES

375 ter Avenue de Navarre – 16000 ANGOULEME tél : 05.45.90.10.07 Email : [d.soulat@acalex.fr](mailto:d.soulat@acalex.fr)

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT COMMUNE DE MONS



**MISE A PRIX : 38 000,00 €**

L'adjudication aura lieu à la barre du Tribunal Judiciaire d'Angoulême, au Palais de Justice de ladite ville, Place Francis Louvel, le **MERCREDI 10 MAI 2023 A 09 heures 30**

### A LA REQUETE DE :

**CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (CIFD)**, S.A au capital de 124 821 703,00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 379 502 644 , dont le siège social est 26/28 rue de Madrid à PARIS CEDEX (75384) venant aux droits de la SA CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE CENTRE OUEST suite à une fusion absorption en date du 01 mai 2016 agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège;

Ayant pour avocat constitué **Maître Gabrielle GERVAIS de LAFOND**, membre de la SCP ACALEX, dont le siège social est 375 ter Avenue de Navarre - 16000 ANGOULEME

### DESIGNATION DE L'IMMEUBLE A VENDRE :

**sur la commune de MONS, (16140) au 79 hameau de Trottechien**

-maison d' habitation de plein pied construite en 2006 d' une surface habitable de 86,98m2 composée d' une salle à manger/cuisine , de trois chambres , d' une salle de bain , d' un WC , d' un cellier et d' un terrain en nature de prairie.

L'ensemble cadastré dite commune de la manière suivante :

Section	N°	Lieu-dit	Contenance
ZP	117	Trottechien	00ha16a23ca
ZP	122	Trottechien	00ha01a58ca
			Total 00ha17a81ca

**OCCUPATION** : Les immeubles sont occupés

**VISITES** : CONTACTER LA SCP TALBOT , huissiers de justice associés à CONFOLENS  
rue de la côte 16500 CONFOLENS Tél : 05.45.84.06.64

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de la Charente et le cahier des conditions de la vente peut être consulté par toute personne intéressée, soit au Greffe du Tribunal Judiciaire d'Angoulême, Palais de Justice, Place Francis Louvel, soit au Cabinet de l'avocat poursuivant (dossier n° 220246) soit pour partie sur les sites internet avoventes.fr et www.acalex.fr

**Les dispositions légales prévoient la nécessité d'un pouvoir écrit et d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3000€ pour tout acquéreur éventuel. Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adjudicataire.**

Pour extrait

Signé : Maître Gabrielle GERVAIS de LAFOND